

# Omnisports/Après le séminaire interministériel sur la redynamisation du sport Un rapport presque parfait

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

LE séminaire interministériel sur la redynamisation du sport s'est achevé le mardi 14 août dernier à Libreville. Les commissions ont travaillé, des recommandations ont été faites, les participants se sont congratulés.

Après avoir écouté le rapport sanctionnant cinq jours de travaux, le ministre d'Etat aux Sports Alain-Claude Bilie-By-Nze a indiqué certaines pistes sur lesquelles l'action de son département ministériel se basera désormais. Comme mettre un terme à la dictature de l'urgence, mettre l'accent sur la formation et bâtir des compétitions sportives pour mieux constituer les sélections nationales.

A côté de cela, les vœux pieux de définir un meilleur contrôle sur les projets sportifs et sur les sommes d'argent qui y seront injectées ont été formulés. Sauf que dans tout ce concert de bonne volonté, un élément n'a pas été officiellement évoqué : la sanction.

Pourtant, une commission juridique a été mise en place. Elle avait la charge de revisiter et de proposer des textes qui organiseront l'environnement du sport au Gabon. Cette commission a fait le constat de l'absence d'outils juridiques sur la répartition et le contrôle des subventions allouées aux fédérations,



Photo : F. M. MOMBO/L'Union

Le Ministre des Sports lors de son allocution à l'occasion des travaux du séminaire.

entre autres. Si cela n'a pas été dit lors de cette rencontre, on sait que l'inexistence de ces garde-fous a été à l'origine de certaines dérives au niveau des clubs.

Ainsi, on se rappelle de ces joueurs se plaignant de ce que leurs salaires n'avaient pas été payés. Malgré le fait que la subvention avait été versée par l'Etat. Même si ce versement est intervenu en retard...

Dans l'arsenal juridique qui devrait être mis en place, la commission a préconisé la création d'un Tribunal arbitral du sport (TAS). Or, cette instance a un rôle bien limité. Le TAS n'intervient que dans les litiges juridiques en rapport avec le sport (affaires disciplinaires par exemple en matière de dopage, sanctions sportives comme la dernière demande de suspension des athlètes russes, contrats et trans-

ferts). Pour parfaire l'outil de contrôle qui pourrait être mis en œuvre par le ministère de Sports, il conviendrait de s'assurer que les présidents de fédérations, de ligues et de clubs ne passent plus entre les mailles du filet.

Alors qu'on tente de définir le nouveau visage du sport gabonais, l'actuel ministre des Sport Alain-Claude Bilie-By-Nze se refuse à diligenter un audit. De peur que cela ne soit pris pour une chasse aux sorcières. Pourtant, cela est un mal nécessaire. De l'argent public a été injecté dans le sport gabonais depuis plusieurs années. Sans grand effet. Et on parle de milliards de francs qui se sont, pour ainsi dire, envolés dans la nature. Pas de football professionnel, des fédérations qui n'existent que de nom, des athlètes des sélections nationales privés de per-



Photo : F. M. MOMBO

Une vue des participants au séminaire sur le sport.

diems ou voyageant dans des conditions difficiles, etc.

Il est donc incongru de penser qu'on peut impulser une nouvelle dynamique, injecter de nouvelles sommes, si on ignore l'utilisation véritable des fonds auparavant alloués aux différentes fédérations.

**CONTRÔLE**• De plus, ce sont les mêmes hommes qui sont aux commandes des affaires sportives. Quel changement, en dépit de nouvelles dispositions et une bonne volonté, peut-

on attendre de personnes qui sont habituées à l'argent de l'Etat et à ne subir aucun contrôle, aucune sanction ?

Sous d'autres cieux, on ne plaisante pas avec les fonds mis dans le sport. A plus forte raison si les fonds en question sont publics. En 2017, le président de la Fédération espagnole de football Angel Maria Villar a été suspendu un an pour avoir bénéficié de réseaux de corruption dans le foot de son pays. Il a été puni grâce à l'action de l'Audience nationale (haut tribunal en charge des af-

aires politico-financières). En 2016, l'ancien patron du football équatorien Luis Chiriboga été condamné à dix années de prison pour blanchiment de fonds au sein de sa fédération.

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) sera insuffisant pour ramener de l'ordre dans le milieu. Il faut des organes plus forts, plus dissuasifs. Le séminaire devait être l'occasion de frapper un grand coup, de marquer les esprits. Il a seulement donné l'impression que les choses prendront beaucoup de temps pour être changées.

## Football/13e édition du challenge Ali Bongo Ondimba

### Le coup d'envoi donné au stade de Bongoville

MM (notes de G.M.S)  
Libreville/Gabon

C'EST en présence, entre autres, de la marraine Malika Bongo Ondimba (membre du bureau politique du PDG), que le coup d'envoi de la 13e édition du challenge Ali Bongo Ondimba a été donné dernièrement au stade de la commune Bongoville, chef-lieu du département de Djouori-Agnili. Première rencontre: Caïmans de Bongoville/Kabaga-Bayi, match qui s'est soldé par la victoire logique de la seconde équipe citée : 3-1. Cruz Ngadi (43e, 79e, 90+2) fut le bourreau de l'équipe Caïmans, et Nico Ndjila Opira (84e) le sauveur de l'honneur de Ka-



Photo : D.R

La 13e édition du tournoi Ali Bongo Ondimba a été donné dans la ferveur.

baga-Bayi. Lors de la cérémonie d'ouverture agrémentée par la prestation du groupe socioculturel Kakoula-Ndjélé, le responsable de l'organisation dudit tournoi, Léopold Kouma, a invité l'ensemble des acteurs (joueurs et encadreurs techniques) à privilégier le fair-play. Car, comme il l'a souligné, le challenge Ali

Bongo Ondimba « permet de faire non seulement la promotion des valeurs d'amour, d'unité, de solidarité et de partage, mais aussi de culture de l'effort et de mérite ».

Dix équipes ont été enregistrées pour s'affronter tout au long de cette fête du football qui prendra fin le dimanche 16 septembre 2018, jour de la finale.




## COMMUNIQUÉ

### LEVÉE DE LA MISE EN DEMEURE

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) informe ses assurés de **LA LEVÉE DE LA MISE EN DEMEURE** de sa convention avec la **Clinique CINQ (5) PALMIERS** Nouvelle Gérance et de la reprise de leur partenariat.

Cette levée est consécutive à la correction des anomalies observées dans cette structure. En effet, des irrégularités avaient été constatées lors de la visite d'inspection mensuelle de nos services en avril 2018.

Toutefois, nous tenons à signaler que nos équipes effectueront mensuellement des visites de contrôle programmées ou inopinées dans cet établissement et dans tous les autres établissements conventionnés afin de garantir à nos assurés une meilleure qualité de soins.



www.cnamgs.gn



Echangez avec nous sur facebook/cnamgs

Fait à Libreville, le 14 Août 2018

Le Directeur Général

**Renaud ALLOGHO AKOUE**



La solidarité a un sens

